



Ne dites pas : « Ce qu'Allah et untel ont voulu », mais dites : « Ce qu'Allah a voulu, puis qu'untel a voulu ».

Hudhayfah ibn Al-Yamân (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne dites pas : « Ce qu'Allah et untel ont voulu », mais dites : « Ce qu'Allah a voulu, puis qu'untel a voulu ».

[Authentique] [Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit d'annexer le nom d'une créature au Nom du Créateur à l'aide de la conjonction de coordination « et » car cette dernière n'implique ni un ordre, ni une succession, mais une simple annexion. Or, le fait de mettre la créature à égalité avec le Créateur revient à attribuer à Allah un associé, et c'est du polythéisme. Cependant, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a autorisé l'utilisation de l'adverbe « puis », car, dans ce cas, ce qui est cité après n'est pas au même niveau que ce qui est cité avant ; il n'y a donc plus d'inconvénient.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3352>

